Kanton Bern
Canton de Berne

Chancellerie d'État
Office de la communication

Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 75 91
communication@be.ch
www.be.ch

JURA CH
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Chancellerie d'État
Service de l'information et de la communication

Rue de l'Hôpital 2
2800 Delémont
+41 32 420 50 50
secr.sic@jura.ch
www.jura.ch

Communiqué conjoint du canton de Berne et du canton du Jura du 21 septembre 2021

Commission intercantonale des arts de la scène des cantons de Berne et du Jura

Nouvelle bourse de développement pour les arts de la scène

La Commission intercantonale des arts de la scène des cantons de Berne et du Jura (CicaS) met au concours une nouvelle bourse de développement. Celle-ci doit permettre aux personnes travaillant dans les arts de la scène de s'octroyer des périodes de réflexion et de développement, affranchies de la pression inhérente à un contexte de production.

Les personnes sélectionnées se verront offrir la liberté de rompre leur routine pour approfondir ou repenser leur travail dans le domaine créatif, technique ou organisationnel.

Les bourses seront dotées d'une somme maximale de 10 000 francs pour les candidatures individuelles ou de 20 000 francs pour les collectifs.

Pour être éligibles à cette bourse, les requérant·e·s doivent résider à Bienne, dans le Jura bernois ou dans le canton du Jura, avoir plus de 18 ans, exercer une profession des arts de la scène et justifier d'une pratique et d'une implication dans le domaine.

Les candidatures peuvent être déposées sur jusqu'au 15 novembre 2021 sur le site de l'Office de la culture du canton de Berne.

Règlement de la bourse

Note aux rédactions

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- Claudine Donzé, vice-présidente de la CicaS, au 079 826 40 04 (mardi 21 septembre 2021 entre 14h et 20h) ou par e-mail : cldonze@bluewin.ch ou
- Mélanie Cornu, déléguée aux affaires francophones et bilingues du canton de Berne, au 031 636 85 88 ou par e-mail : melanie.cornuzuercher@be.ch